



Merci Père Réjean pour ces belles années passées ensemble ! **Merci** pour ta présence attentive à chacun qui avait besoin de toi. **Merci** d'avoir rayonné le Christ autour de toi ! Que Dieu te garde sur la route de ta nouvelle mission ! Nos prières et notre amitié t'accompagneront ! Tu auras sûrement de la belle visite à St-Jovite !



MÈRE MARIE ANNE BLONDIN EST DE RETOUR CHEZ-NOUS, DANS SA RÉGION NATALE !

LUNDI 26 JUILLET, JOUR DE LA FÊTE DE SAINTE ANNE, LA DÉPOUILLE DE BIENHEUREUSE MARIE-ANNE-BLONDIN EST TRANSFÉRÉE À LA CATHÉDRALE DE ST-JÉRÔME



Bienheureuse Mère
Marie-Anne Blondin,
priez pour nous !



La fondatrice de la congrégation des Sœurs de Sainte-Anne, Esther Blondin, mieux connue comme Mère Marie-Anne, repose maintenant à la cathédrale de Saint-Jérôme, dans la région où se trouve sa ville natale de Terrebonne.

Une messe solennelle, présidée par Mgr Raymond Poisson et concélébrée par Mgr Lépine, Mgr Morrissette, et de nombreux prêtres a eu lieu le 26 juillet, lors de la fête de sainte Anne. À la fin de la célébration, les reliques de Mère Marie-Anne ont été déposées dans un tombeau de marbre aménagé à la chapelle de la Vierge Marie. Elle repose tout près du premier évêque du Diocèse : Mgr Émilien Frenette. Le corps de Mère Marie-Anne était jusqu'ici à la maison-mère des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine, que les religieuses devront quitter bientôt.



C'est une grande grâce d'avoir la Bienheureuse Marie-Anne Blondin de retour dans notre diocèse proche de l'endroit où elle est née !

Confions-lui notre Unité Saint-Paul ! Que nous puissions marcher sur ses traces avec courage et détermination, mais aussi comme disait Mgr Poisson dans son homélie : Mère Marie-Anne servait le Seigneur par une vie humble et cachée...

Le prochain miracle, menant à sa canonisation aura peut-être lieu chez-nous !



Lors d'une visite à la cathédrale, vous pouvez visiter le musée de Bienheureuse Marie-Anne Blondin.

Plus près de vous, à St-Louis et à Bienheureuse Marie-Anne-Blondin, il y a un parcours de la vie de Mère Marie-Anne.

Vous voulez lire un bouquin sur sa vie ? Demandez un exemplaire à votre paroisse...



Dieu fait de grandes choses à partir des petites

Le célèbre épisode de la multiplication des pains et des poissons, avec lesquels Jésus rassasie quelque cinq mille personnes venues l'écouter (cf. *Jn* 6,1-15). Il est intéressant de voir comment se réalise ce miracle: Jésus ne crée pas les pains et les poissons à partir de rien, non, mais il agit à partir de ce que lui apportent les disciples. L'un d'eux dit: «Il y a là un jeune garçon qui a cinq pains d'orge et

deux poissons, mais qu'est-ce que cela pour tant de monde!» (v. 9). C'est peu, c'est presque rien, mais cela suffit à Jésus.

Essayons à présent de nous mettre à la place de ce jeune. Les disciples lui demandent de partager tout ce qu'il a à manger. Cela semble une proposition insensée, et même injuste. Pourquoi priver une personne, en plus un jeune, de ce qu'il a apporté de chez lui et qu'il a le droit de garder pour lui? Pourquoi enlever à l'un ce qui ne suffit pas à nourrir tout le monde? Humainement c'est illogique. Mais pas pour Dieu. C'est même justement grâce à ce petit don gratuit, et par conséquent héroïque, que Jésus peut rassasier tout le monde. C'est un grand enseignement pour nous. Il nous dit que le Seigneur peut faire beaucoup avec le peu que nous mettons à sa disposition. Il serait beau de nous demander chaque jour: «Aujourd'hui qu'est-ce que j'apporte à Jésus?». Il peut faire beaucoup avec notre prière, avec notre geste de charité pour les autres, même avec notre misère remise à sa miséricorde. Apporter nos petites choses à Jésus, et Lui fait des miracles. Dieu aime agir ainsi: il fait de grandes choses à partir des petites, de celles qui sont gratuites.

Tous les grands protagonistes de la Bible – d'Abraham à Marie jusqu'au jeune d'aujourd'hui – montrent cette *logique de la petitesse et du don*. La logique du don est si différente de la nôtre. Nous cherchons à accumuler et à accroître ce que nous avons; Jésus, en revanche, demande de donner, de diminuer. Nous aimons ajouter, les additions nous plaisent; Jésus aime les soustractions, enlever quelque chose pour le donner aux autres. Nous voulons multiplier pour nous; Jésus apprécie quand nous divisons avec les autres, quand nous partageons. Il est curieux que dans les récits de la multiplication des pains présents dans les Évangiles, le verbe «multiplier» n'apparaisse jamais. Les verbes utilisés ont même un sens opposé: «rompre», «donner», «distribuer» (cf. v. 11; *Mt* 14,19; *Mc* 6,41; *Lc* 9,16). Mais on n'utilise pas le verbe multiplier. Le vrai miracle, dit Jésus, n'est pas la multiplication qui produit de l'orgueil et du pouvoir, mais la division, le partage, qui fait croître l'amour et permet à Dieu d'accomplir des miracles. Essayons de partager davantage, essayons cette route que Jésus nous enseigne.

[...] Jésus nous adresse à nous aussi une invitation, une invitation semblable à celle que reçut probablement le jeune de l'Évangile, qui n'a pas de nom et dans lequel nous pouvons tous nous reconnaître: «Courage, donne le peu que tu as, tes talents et tes biens, mets-les à disposition de Jésus et de tes frères. N'aie pas peur, rien ne sera perdu, parce que, si tu partages, Dieu multiplie. Chasse la fausse modestie de te sentir inadapté, fais confiance. Crois dans l'amour, crois dans le pouvoir du service, crois dans la force de la gratuité».

Que la Vierge Marie, qui a répondu «oui» à la proposition inouïe de Dieu, nous aide à ouvrir notre cœur aux invitations du Seigneur et aux besoins des autres. Pape François –Angélus 25 juillet

UNITÉ SAINT-PAUL : St-Charles, St-Louis et Bse M-A-Blondin

Joie de célébrer ensemble !

HORAIRE D'ÉTÉ 2021 du 28 juin au 22 août

Messes du dimanche :

Samedi : messes anticipées du dimanche

16 h 30	St-Charles-Borromée
19 h	St-Louis-de-France

Dimanche :	9 h 30	Saint-Louis-de-France
	11 h	Bienheureuse-M-A-Blondin
	11 h	Saint-Charles-Borromée

Messes de semaine :

Mardi :	18 h 30	Saint-Louis-de-France
Mercredi :	8 h 30	Saint-Charles-Borromée
Jeudi :	18 h 30	Saint-Louis-de-France
Vendredi :	8 h 30	Bienheureuse-Marie-Anne-Blondin
Samedi :	8 h 30	Saint-Louis-de-France




Port du masque obligatoire lors des déplacements - lavage de mains en entrant et distanciation de 2 mètres. Actuellement un maximum de 250 personnes par célébration selon la capacité de l'église.



Félicitations à Gisèle et Félix de Saint-Charles qui fêtaient cette semaine 59 ans de mariage !

Nous rendons grâces au Seigneur !



Messes indiquées : 
facebook.com/paroissesUSP



MESSES DANS L'UNITÉ SAINT-PAUL

Saint-Charles-Borromée [SC], Saint-Louis-de-France [SL], Bienheureuse-Marie-Anne-Blondin [BMAB]

18^e dimanche du temps ordinaire

Samedi 31 juillet

16 h 30 **SC**

19 h **SL**

Dimanche 1^{er} août

9 h 30 **SL**


11 h **BMAB**

11 h **SC**

Mardi 3 août

18 h 30 **SL** 

Mercredi 4 août

8 h 30 **SC** 


Jeudi 5 août

18 h 30 **SL** 

Vendredi 6 août

8 h 30 **BMAB** 

Samedi 7 août

8 h 30 **SL** 

Famille Robert Mailhot et Messier Gagnon- Annette Gagnon Mailhot

Messe pour Michel Gévry + - Offrandes aux funérailles

Messe pour les paroissiens

Messe pour Raymonde Boulanger + - offrandes aux funérailles

Messe pour Charles-Édouard Lebrun ann. de décès – sa famille

Messe pour Florian Messier + – Annette Gagnon Mailhot

Messe pour Sylvain Meunier 1^{er} ann. – offrandes aux funérailles

Messe pour Les membres A.A. - Gilles

TRANSFIGURATION DU SEIGNEUR

Fernand Quevillon + anniversaire de décès – Sa famille et son épouse

Messe pour Monique Dubé + et défunts famille Côté – Jacques Côté

19^e dimanche du temps ordinaire

Samedi 7 août

16 h 30 **SC**

19 h **SL**

Dimanche 8 août

9 h 30 **SL**

11 h **BMAB**

11 h **SC**

Messe pour les paroissiens

Messe pour les paroissiens

Messe pour Suzanne Ledoux + - offrandes aux funérailles

Messe pour Pierre Lavoie 5^e ann. de décès – son épouse, Lise

Messe pour parent défunt Jean Messier – Gilberte Messier

Lampes du sanctuaire : semaine du 1^{er} août

Saint-Charles : pour les paroissiens, **Saint-Louis** : pour Michelle Auclair par le secrétariat

Bse-M-A-B: pour les paroissiens



N'OUBLIONS PAS D'INVOQUER ST JOSEPH

Saint Joseph, gardien du Rédempteur, époux de la Vierge Marie. À toi Dieu a confié son Fils; en toi Marie a remis sa confiance; avec toi le Christ est devenu homme. O Bienheureux Joseph, montre-toi aussi un père pour nous et conduis-nous sur le chemin de la vie. Obtiens-nous grâce, miséricorde et courage, et défends-nous de tout mal. Ainsi soit-il.

Pape François

Veillez prendre note que le comptoir d'entraide St-Jean-Baptiste sera fermé jusqu'au 3 août.

D'ici la fermeture, venez jeter un coup d'œil! De très bons rabais vous y attendent.

Heures d'ouverture: Mercredi de 9 h à 15 h

Jeudi de 9 h à 12 h

Samedi fermé

Le comptoir reprendra ses activités mercredi le 11 août.



Paroisse Saint-Charles-Borromée :

Pendant la période de vacances (juillet-août), merci de prendre rendez-vous en appelant au bureau de la paroisse : 450 471-3940. Laissez vos coordonnées et l'on vous contactera.



Pour être plus proche de vous...

Un seul numéro pour rejoindre les trois paroisses de l'Unité Saint-Paul, les différents services et les frères:

450 824-2500



Une page Facebook

[facebook.com/paroissesUSP](https://www.facebook.com/paroissesUSP)

Vous pouvez l'accéder sans être membre de Facebook.



Un site web

[unitesaintpaul.ca](https://www.unitesaintpaul.ca)

Pour être au courant des dernières nouvelles

Il est maintenant possible de faire des dons en ligne.